

RAPPORT ANNUEL 2014



Association de Collectivités
pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014
RAPPORT FINANCIER 2014
L'ACTIVITÉ EN 2015
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	3
Les adhérents	4
Les collectivités adhérentes en 2014	5
Pour plusieurs domaines :	5
Pour un domaine :	5
Les entrées/sorties en 2015	6
Pour un domaine :	6
La gouvernance de l'ASCOMADE	7
Administrateurs titulaires	7
Administrateurs suppléants	9
L'équipe technique	10
Les partenaires	10
Les partenaires institutionnels	10
Les partenaires associatifs	11
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014	12
Les actions liées à la prévention et la gestion des déchets	13
Les actions liées aux problématiques non domestiques dans le cadre de la gestion des déchets ...	18
Les actions liées à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales	19
Les actions liées aux problématiques non domestiques dans le cadre de l'assainissement collectif	23
RAPPORT FINANCIER 2014	27
Le compte de résultat	28
Les chiffres 2014	28
L'analyse	29
Un volume d'adhésions en hausse	29
Un chiffre d'affaire au plus haut	29
La vente d'outils de sensibilisation bénéficiaire	30
Des frais de fonctionnement en légère baisse	31
Une masse salariale en forte baisse	31
Les bénéficiaires se consolident	31
Des adhésions qui pèsent de moins en moins dans le budget de l'ASCOMADE	32
Le bilan au 31/12/2014	34
Les chiffres	34
L'analyse	35
Une consolidation du fonds associatif	35
Une activité importante	35
L'ACTIVITE EN 2014	36
Principales actions sur la prévention et la gestion des déchets	37
Réseaux thématiques	37
Dossiers de fond	37
Principales actions sur les problématiques non domestiques	37
Réseaux thématiques	37
Dossiers de fond	37
Principales actions sur la gestion de l'eau	38
Réseaux thématiques	38
Dossiers de fond	38
LE BUDGET PREVISIONNEL 2015	39
Les hypothèses de construction	40
Concernant les charges	40
Concernant les produits	40
Les chiffres	41



RAPPORT MORAL

Le mot du Président



En 2014 le réseau « ASCOMADE » a poursuivi sa croissance avec l'arrivée de 9 collectivités, dont les 2 premières situées hors de son berceau historique qu'est la Franche-Comté : le SMD et le SICOVAD, les 2 plus grands acteurs de la gestion des déchets du département des Vosges.

Ce mouvement se confirmant en 2015, démonstration est faite que les services proposés par l'ASCOMADE répondent aux attentes de toutes les collectivités, et que cette ouverture a été le bon choix.

Parallèlement au renforcement du réseau, les finances ont aussi continué à se consolider. Comme vous le lirez dans le rapport financier, l'exercice 2014 a généré un bénéfice qui permet à l'association de regarder plus sereinement l'avenir et d'utiliser l'énergie de son équipe à l'activité plutôt qu'aux problèmes financiers, relevant à présent du passé. Cependant, l'ASCOMADE reste fragile, et la vigilance de mise.

Cette bonne santé financière est due au travail important fourni par l'ASCOMADE pour réaliser en temps et en heure, son programme 2014. Ce dernier était bien garni avec une multitude d'actions sur l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets. À noter, la coordination d'une opération de sensibilisation au gaspillage alimentaire, dite « la famille Trailleugaine », qui a eu une portée régionale. Il s'agissait d'une première, dont l'écho a dépassé la région, puisque les 6 films courts réalisés à cette occasion, ont été repris lors de divers colloques, à Lyon ou à Angers par exemple. Pour cette campagne, le rôle de l'ASCOMADE, faciliter les synergies entre ses adhérents, a joué à plein en aboutissant à une stratégie consensuelle, des outils partagés et un budget par collectivité minime, tout en respectant les particularités locales.

Il s'agit de reproduire ce fonctionnement le plus possible, et c'est dans cette direction que nous avons souhaité orienter notre association. Les budgets toujours plus contraints, la réforme des collectivités qui pousse à la mutualisation, font de l'ASCOMADE un instrument unique.

Bien sûr, en apportant les informations nécessaires pour mieux comprendre et mettre en œuvre ces changements, mais aussi en étant sur le terrain opérationnel.

Nous pourrions imaginer que l'ASCOMADE devienne le bureau de recherche et développement commun à nos services, mais aussi le gestionnaire de groupements de commandes ou de ventes, le coordonnateur logistique de matériels partagés, etc..

2015 devrait permettre à l'ASCOMADE, qui vient de renforcer son équipe, de débiter la traduction de ces intentions en actions. Il lui faut encore étoffer son assise territoriale, et j'invite les collectivités qui ne l'ont pas encore fait, à se saisir de cette opportunité et à rejoindre un réseau dynamique, consensuel et sympathique !

Bonne lecture

Franck Tisserand

Les collectivités adhérentes en 2014

En 2014, l'ASCOMADE comptait 29 adhérents, soit 9 de plus qu'en 2013.

Seul départ, celui du SIAAL en raison de la disparation de ce syndicat d'assainissement du bassin lédonien avec la reprise de compétence par ÉCLA.

Ci-dessous sont listés les adhérents :

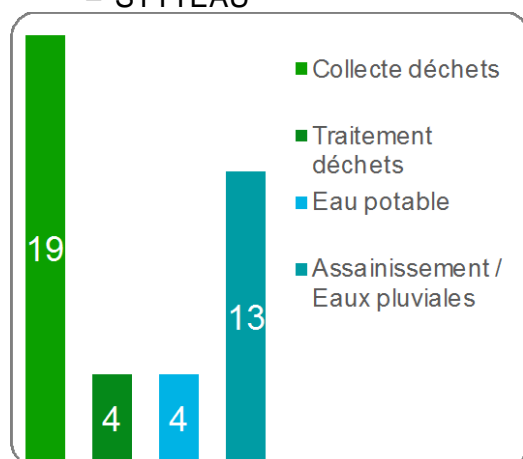
Pour plusieurs domaines :

- Communauté d'agglomération Belfortaine
- Communauté de l'agglomération de Vesoul
- Communauté de communes Amancey-Loue-Lison
- Communauté de communes des Isles du Doubs
- Communauté de communes du Larmont
- Communauté de communes du Pays de Luxeuil
- Communauté de communes du Plateau de Nozeroy
- Ville de Besançon

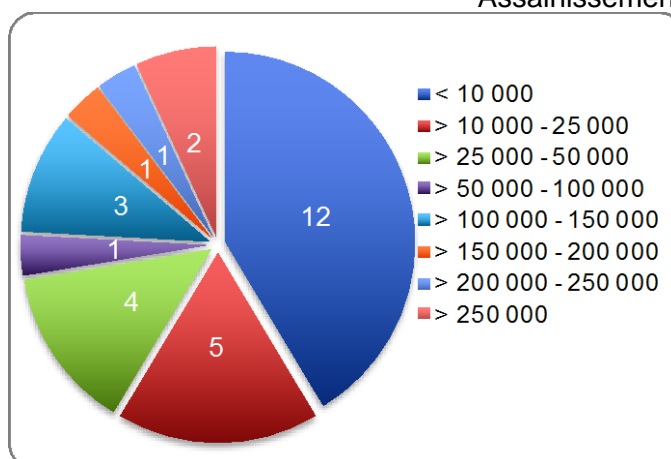
Pour un domaine :

- Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- Communauté de communes de Saint-Hippolyte
- Communauté de communes de Vaîte-Aigremont
- Communauté de communes des Trois Cantons
- Communauté de communes du Pays de Salins les Bains
- Communauté de communes du Pays des Lacs
- Communauté de communes du Sud Territoire
- Communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse
- Communauté de communes du Val d'Amour
- Communauté de communes Entre Dessoubre et Barbèche
- Communauté de communes Rahin et Chérimont
- PRÉVAL Haut-Doubs
- SICOVAD
- SICTOM de la zone sous vosgienne
- SICTOM de Villersexel
- SICTOM du secteur de Gray
- SMD des Vosges
- SYBERT
- SI des eaux et de l'assainissement de Montmirey-le-Château
- SYTEVOM
- SYTTEAU

- Collecte déchets
- Collecte déchets
- Collecte déchets
- Collecte déchets
- Assainissement
- Collecte déchets
- Collecte déchets
- Assainissement
- Assainissement
- Collecte déchets
- Assainissement
- Assainissement
- Traitement déchets
- Collecte déchets
- Collecte déchets
- Collecte déchets
- Collecte déchets
- Traitement déchets
- Traitement déchets
- Eau potable
- Traitement déchets
- Assainissement



Nombre d'adhérents par domaine de compétence de l'ASCOMADE



Nombre d'adhérents par classe de taille de population

Les entrées/sorties en 2015

L'ouverture de l'ASCOMADE aux collectivités françaises, avec l'objectif premier d'étoffer son réseau sur le Grand-Est poursuit son effet, avec l'arrivée de 2 syndicats de traitement des déchets situés en Haute-Marne et dans les Ardennes.

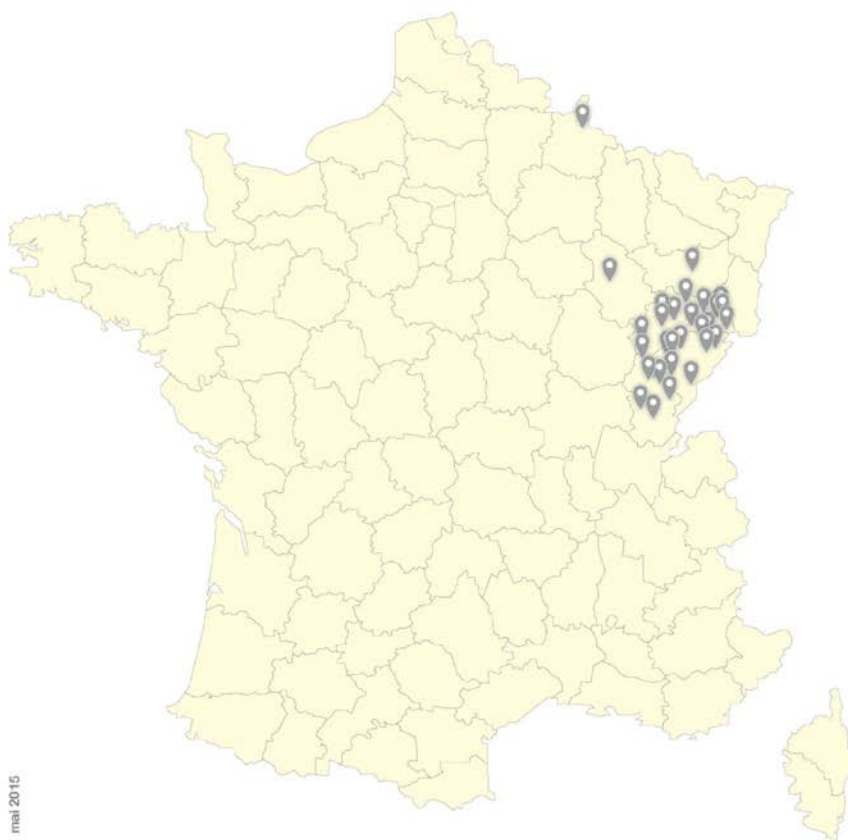
Par ailleurs, 2 collectivités comtoises ont aussi rejoint le réseau.

Pour un domaine :

- SDEDM (52) (traitement des déchets)
- SICTOM du Val de Saône (70) (collecte des déchets)
- SYDOM du Jura (traitement des déchets)
- VALODÉA (08) (traitement des déchets)

À la date de rédaction de ce rapport l'ASCOMADE compte 33 adhérents et d'autres collectivités sont en réflexion.

LES 33 MEMBRES DU RÉSEAU ET LEURS DOMAINES D'ADHÉSION



ARDENNES (08)

○ VALODÉA

DOUBS (25)

- CAGB
- CC du Grand Pontarlier
- CC Amancey Loué Lison
- CC des 3 Cantons
- CC de Saint-Hippolyte
- CC des Isles du Doubs
- CC de Vaïtes-Aigremont
- CC Entre Dessoubre et Barbèche
- PRÉVAL Haut-Doubs
- SYBERT
- SYTTEAU
- Ville de Besançon

JURA (39)

- CC du Pays de Salins-les-Bains
- CC du Pays des Lacs
- CC du Plateau de Nozeroy
- CC du Val d'Amour
- SIEA Montmirey-le-Château
- SYDOM du Jura

HAUTE-MARNE (52)

○ SDEDM

HAUTE-SAÛNE (70)

- CA de Vesoul
- CC du Pays de Luxeuil
- CC Rainin & Chérimont
- SICTOM de Villersexel
- SICTOM du Secteur de Gray
- SICTOM du Val de Saône
- SYTEVOM

VOSGES (88)

- SICOVAD
- SMD des Vosges

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

- CAB
- CC du Sud Territoire
- CC du Tilleul & de la Bourbeuse
- SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne

- Collecte des déchets
- Eau potable
- Traitement des déchets
- Assainissement
- Problématiques non domestiques

mai 2015

La gouvernance de l'ASCOMADE

Le Bureau s'est réuni le 15 mai 2014.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 10 juillet, avec une Assemblée générale ordinaire et une extraordinaire dans la foulée.

Suite aux élections municipales il fallait renouveler le CA. Malgré le décalage à une date la plus tardive possible pour laisser le temps aux adhérents d'installer leur Conseil puis de désigner leurs délégués, tous n'étaient encore pas désignés. De plus, les nouveaux délégués ne connaissant pas l'ASCOMADE beaucoup étaient absents ou avaient donné leur pouvoir. Il aurait donc été impossible de respecter les statuts pour constituer le nouveau CA.

Le Bureau ayant anticipé cette situation, a souhaité proposer une modification des statuts pour qu'un délégué d'une collectivité membre siège de fait au Conseil d'administration, supprimant ainsi les collèges et le nombre minimum d'administrateurs. L'Assemblée générale extraordinaire, encore présidée par Monsieur Martin a validé cette modification.

Le CA a démissionné une fois le bilan comptable 2013 et autres rapports sur cet exercice validés.

Un nouveau CA a pu être constitué, qui a procédé à l'élection du Bureau. Monsieur Franck Tisserand est devenu le nouveau Président de l'ASCOMADE.

Les nouveaux administrateurs des collectivités membres en 2014, sont listés ci-dessous :

Administrateurs titulaires

BERREZ Serges	Communauté de communes du Pays des Lacs (CCPLacs) <i>Vice-Président délégué aux services techniques/OM</i>
BESANÇON Jean-Noël Vice-Président	Syndicat de transport et de traitement des eaux usées de la vallée du Doubs (SYTTEAU) <i>Président</i>
BEY Jean-Pierre Vice-Président	Communauté de communes du Pays de Luxeuil (CCPLux) <i>Vice-Président en charge de l'environnement</i>
BILLEY Olivier	Communauté de communes de Saint-Hippolyte (CCSHip) <i>Vice-Président à l'environnement</i>
BIZZOTTO Alain Vice-Président	Sictom de Villersexel <i>Président</i>
BONIN Jacques	Communauté de l'agglomération belfortaine (CAB) <i>Conseiller communautaire délégué chargé des déchets ménagers</i>
BONNAIRE Isabelle	Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCT&B) <i>Vice-Présidente en charge des déchets</i>
BOUDOT Alain	Communauté d'agglomération de Vesoul (CAV) <i>4^{ème} Vice-président délégué à la collecte des déchets</i>
BOUVERET François	Communauté de communes du Pays de Salins-les-Bains (CCPSIB) <i>Vice-Président délégué aux Ordures Ménagères et l'Assainissement</i>
BRÉGANDE Pierre	Communauté de communes du Plateau de Nozeroy <i>Vice Président en charge de l'Environnement</i>
COUTURIER Jacques Vice-Président	Sictom de secteur de Gray <i>Président</i>
FAIVRE Christian Trésorier	Syndicat des eaux et de l'assainissement de Montmirey-le-Château (SIEAMIC) <i>Président</i>
HELLE André	Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) <i>Vice-Président délégué aux Ordures Ménagères</i>
HERANNEY François	Communauté de communes de Vaîte-Aigremont (CCVAi) <i>Vice-Président en charge de l'environnement, déchets</i>

JEANNIN Daniel	Communauté de communes des 3 Cantons (CC3C) <i>Vice-Président en charge des déchets</i>
JOURDAIN Benoît Vice-Président	Syndicat de collecte et de valorisation des déchets (SICOVAD) Président
KØERHEN Jean-Charles	Communauté de communes du Val d'Amour (CCVAm) <i>Vice-président en charge de l'assainissement</i>
LAGARDE Patrick	Syndicat mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges (SMD88) Vice-Président
LOPEZ François	Communauté d'agglomération du Grand Besançon (CAGB) <i>Vice-Président en charge de la gestion des déchets</i>
MARÉCHAL Philippe	Communauté de communes Amancey Loue Lison (CCALL) Président
MIESCH Patrick	Sictom de la zone sous vosgienne (SZSV) Président
MOUILLESEAUX Guy	Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCT&B) Conseiller communautaire
PERRIGUEY Olivier	Communauté de communes des Isles du Doubs (CCID) <i>Vice-Président en charge des déchets</i>
POURNY Christian Secrétaire	Communauté de communes du Grand Pontarlier (CCGB) <i>Vice-Président</i> Syndicat mixte pour la prévention et la valorisation des déchets ménagers du Haut-Doubs (PRÉVAL HD) <i>Membre du Bureau</i>
SCHIESSEL Vincent	Communauté de communes Rahin et Chérimont (CCR&C) <i>Conseiller délégué</i>
THIÉBAUT Catherine Vice-Présidente	Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets (SYBERT) <i>Présidente</i>
TISSERAND Franck Président	Syndicat mixte à vocation unique pour le transfert, l'élimination et la valorisation des ordures ménagères (SYTEVOM) <i>Président</i>
VIGNOT Anne Vice-Présidente	Ville de Besançon <i>Adjointe au Maire en charge de l'Environnement, le cadre de vie et la transition énergétique</i>

Administrateurs suppléants

CAB	Bernard DRAVIGNEY, Conseiller communautaire
CAGB	Jean-Louis FOUSSERET, Président
CAV	Michèle DEMANGEON, Conseillère communautaire
CC3C	Patrick FROEHLI, Vice-Président
CCALL	Vincent MARGUET, Vice-Président
CCGB	Jean-Claude ESPERN, Vice-Président
CCID	Francis USARBARRENA, Conseiller communautaire
CCL	Dominique JEANNIER, Vice-Président
CCPLacs	Françoise SARRAND, Déléguée à la Commission services techniques/OM
CCPLux	Louis MARTHEY, Conseiller communautaire
CCPSIB	Bernard LAUBIER, nc
CCR&C	François DUPONT, Conseiller délégué
CCSHip	Jean-Jacques VENDITTI, Président
CCST	Pas de suppléant nommé
CCT&B	Pas de suppléant
CCVAi	Claire PORTIER, Conseillère communautaire
CCVAm	Pas suppléant
PRÉVAL HD	Dominique JEANNIER, Vice-Président
SICOVAD	François DIOT, Vice-Président
Sictom Gray	Pas de suppléant
Sictom Villersexel	Charles GRANET, nc
SIEAMIC	Pas de suppléant
SMD88	Pas de suppléant
SYBERT	Didier AUBRY, Vice-Président
SYTEVOM	Jacques COUTURIER, Vice-Président
SYTTEAU	Danielle LAGARDE, Conseillère syndicale
SZSV	André PICCINELLI, Vice-Président
Ville de Besançon	Yannick POUJET, Conseiller municipal délégué à l'énergie

L'équipe technique

Il n'y a eu qu'une seule arrivée dans l'équipe en 2014, l'activité nécessitant de renforcer l'équipe. Morgane LE BASTARD est arrivée en juin et a quitté la structure en décembre pour retourner sur Paris.

Fin 2014, l'ASCOMADE comptait donc 6 salariés :

- Vincent GAILLARD, directeur
- Émilie KNOCKAERT, chargée de communication
- Muriel REGNIER, secrétaire comptable
- Muriel TAUVERON, chargée de mission « assainissement / eau potable »
- Prisca VAN PAASSEN, chargée de mission « problématiques non domestiques »
- Alexandre VERRIÈRE CUVILLIER, chargé de mission « prévention et gestion des déchets »

Les partenaires

Les partenaires institutionnels

En 2014, l'ASCOMADE a maintenu ses partenariats techniques et financiers avec les structures suivantes :

- **L'ADEME, Direction régionale Franche-Comté** : dans les domaines de la prévention et gestion des déchets.
- **L'Agence de l'Eau RMC, Délégation de Besançon** : dans les domaines de l'assainissement, l'eau potable et les effluents non-domestiques
- **L'Agence régionale de santé de Franche-Comté** : dans le domaine de l'eau potable
- **La Région Franche-Comté** : sur les phytosanitaires en collectivités
- **Le Conseil régional de Franche-Comté** : dans le domaine de la prévention des phytosanitaires.
- **Le Conseil général du Doubs** : spécifiquement sur la prévention des déchets et la gestion des déchèteries.
- **Le Conseil général du Jura** : spécifiquement sur la prévention des déchets.
- **Le CNFPT de Franche-Comté** : sur l'assainissement non-collectif et la formation des agents de déchèterie.
- **Le Pays des Vosges saônoises (PVS)** sur la problématique de l'eau du robinet agressive induisant la libération dans l'eau consommée, de polluants, dont le plomb, potentiellement contenus dans les canalisations.

Le **Pays de Vesoul Val de Saône** s'est rapproché de l'ASCOMADE sur la même problématique que le PVS.

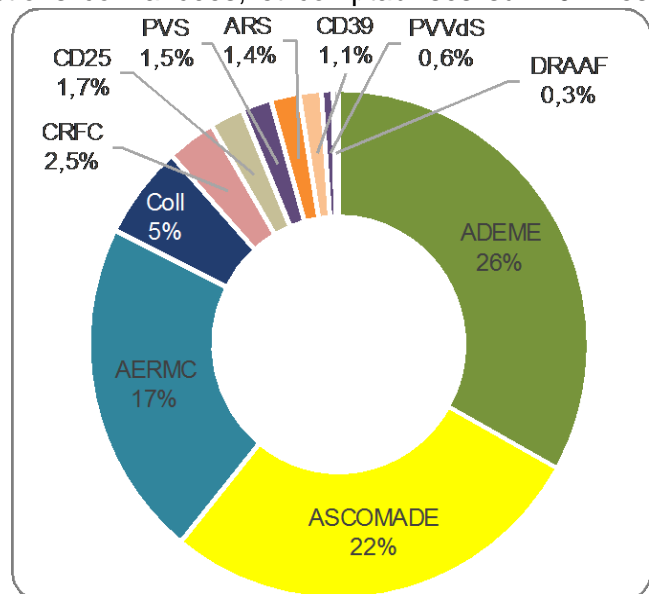
Enfin, une nouvelle collaboration s'est établie avec la **DRAAF de Franche-Comté** autour d'une action dédiée à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le montant des moyens financiers liés aux actions cofinancées, et comptabilisés sur 2014 est supérieur à l'année précédente puisqu'il atteint 377 348 € contre 289 949 €.

L'ADEME et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse restent les principaux financeurs de l'activité de l'ASCOMADE, mais l'association y contribue à hauteur de presque 1/4.

À noter, en 2014 apparaît la catégorie « Coll. » liée aux financements directs par certaines collectivités, d'une action sur le gaspillage alimentaire.

Procéder de la sorte a permis une grande réactivité dans la réponse de l'ASCOMADE à la demande de ses collectivités, et à ces dernières d'avoir les outils qu'elles souhaitaient dans les temps et pour un budget beaucoup plus petit que si chacune les avait faits seule.



Origines des financements liés aux actions 2014

Les partenaires associatifs

En 2014, l'ASCOMADE était adhérente ou partenaire avec les structures associatives suivantes :

- **RUDOLOGIA**, Pôle national de formation sur les déchets. L'ASCOMADE est membre du CA.
- Le **GRAIE** (Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau). L'ASCOMADE est membre adhérent et contribue activement aux travaux du réseau, notamment au groupe de travail sur les effluents non-domestiques.
- Le **Réseau Idéal** (Réseau d'Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local). Un travail sur une convention de partenariat a été entamé. Elle permettra de formaliser les échanges que ces 2 structures ont depuis longtemps.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

L'activité 2014 de l'ASCOMADE était à nouveau intense, comme le montre le récapitulatif ci-dessous.

C'était cependant une année spéciale puisqu'il fallait compter avec les élections municipales, donc sur une moindre disponibilité des élus. Ainsi, le nombre de sessions d'information et d'échanges était moins élevé que celui de 2013. Pour autant l'ASCOMADE a continué d'animer ses réseaux thématiques pour en conserver les dynamiques.

Cela a tout de même représenté une 40^{aine} de rendez-vous et plus de 600 participants.

Parallèlement à cette mission de base, de gros programmes ont été menés, par exemple :

- Une opération de sensibilisation régionale sur le gaspillage alimentaire avec les collectivités comtoises en charge de la prévention des déchets
- L'animation de la Charte d'accueil des professionnels en déchèterie ou de l'appel à projets « Zéro pesticide en Franche-Comté »
- La constitution d'une base de données descriptive des SPANC intercommunaux régionaux qui aidera les collectivités en charge de l'ANC à optimiser leur service, voire à le monter

Les actions liées à la prévention et la gestion des déchets

Réseau des animateurs franc-comtois d'un Programme Local de Prévention des Déchets	<p><u>Commanditaire</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : l'ASCOMADE anime ce réseau des animateurs des PLP comtois depuis 2010 avec l'objectif que chacun connaisse les projets des voisins, et de travailler à plusieurs sur les thèmes. La région compte 6 PLP. De plus, l'ASCOMADE transmet tout au long de l'année des informations en lien avec la prévention qu'elle trouve via une veille, des participations à des colloques, etc..</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion du 09/01 <ul style="list-style-type: none"> - Thème : <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre le gaspillage alimentaire - Nombre de présents : 10 pour 9 structures ➤ Réunion du 20/03 <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Prestation théâtrale autour du gaspillage alimentaire • La comparaison des coûts de la Prévention. - Nombre de présents : 10 pour 9 structures ➤ Réunion du 12/06 <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • L'écoconception en Franche-Comté • Le fonctionnement des comités de suivi des PLP - Nombre d'intervenant : 1 - Nombre de présents : 9 pour 8 structures ➤ Réunion du 09/10 <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • L'étude du SYBERT : « Comment sensibiliser efficacement à la prévention les publics vivant en habitat social ? » • La démarche d'évaluation du PLP du SYTEVOM • La conception d'un stand d'animation « Prévention » pour sensibilisation des usagers dans l'habitat social - Nombre de présents : 8 pour 8 structures
Réseau des Maîtres Composteurs de Franche-Comté	<p><u>Partenaires</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté, Conseils généraux du Doubs et du Jura</p>

	<p><u>Objet</u> : créé en 2013, ce réseau permet aux techniciens spécialistes du compostage des collectivités comtoises de connaître comment fonctionnent les voisins pour en retenir ce qui pourrait être adapté chez eux.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion du 13/02 <ul style="list-style-type: none"> - Thème : <ul style="list-style-type: none"> • Visite des installations de compostage de PRÉVAL Haut-Doubs - Nombre d'intervenants : 2 - Nombre de présents : 15 pour 8 structures ➤ Réunion du 03/06 <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Visite des installations de compostage du SYBERT • L'animation du réseau des guides composteurs - Nombre d'intervenants : 3 - Nombre de présents : 11 pour 8 structures ➤ Réunion du 18/11 <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Le programme « Communes 100% Compostage » du SYDOM du Jura • Pistes pour la poursuite du GE « Maîtres Composteurs en 2015 » - Nombre d'intervenants : 4 - Nombre de présents : 15 pour 9 structures
<p>Animation du groupe de travail « Tarification incitative »</p>	<p><u>Commanditaire</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : monté en 2013 à la demande de l'ADEME suite au départ de nombre de collectivités en étude de faisabilités, ce réseau à pour objectif de partager les expériences de mise en œuvre d'une REOMi.</p> <p><u>Publics visés</u> : élus et techniciens des collectivités à compétence « Collecte des déchets » engagées dans une REOMi.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion du 18/02 <ul style="list-style-type: none"> - Thème : retours d'expériences par : <ul style="list-style-type: none"> • La CC du Pays Riolais, • La CC du Pays de Maïche. - Nombre de présents : 21 pour 17 structures ➤ Réunion du 19/06 <ul style="list-style-type: none"> - Thème : retours d'expériences par : <ul style="list-style-type: none"> • Le SICTOM de Villersexel, • Le Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères du Haut-Doubs. - Nombre de présents : 27 pour 8 structures ➤ Réunion du 23/09 <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Retour d'expérience par la CC du Val Saint-Vitois, • Présentation d'une évaluation sociologique des effets de la Redevance Incitative sur les usagers et sur l'organisation du service, par le Grand Besançon - Nombre de présents : 21 pour 16 structures
<p>Programme d'actions pour améliorer la gestion des déchèteries comtoises</p>	<p><u>Partenaires</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté, Conseil général du Doubs</p> <p><u>Objet</u> : les déchèteries sont redevenues un sujet crucial pour les collectivités puisqu'elles permettent de collecter presque autant de tonnages que les collectes d'OM, ou avec la mise en place régulièrement de nouvelles filières.</p>

	<p>Ce programme, engagé en 2013, vise à travailler avec les gestionnaires des déchèteries publiques pour les aider à cette tâche et plus spécifiquement sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation ICPE - Les outils de gestion en déchèterie, - La formation des agents, - Les filières existantes et nouvelles ou à développer, - L'insécurité dans les déchèteries <p>-</p> <p><u>Publics visés</u> : techniciens des collectivités gestionnaires de déchèterie(s)</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <p>➤ Groupe d'échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 18/02 <ul style="list-style-type: none"> • Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bilan d'avancement des thématiques de travail du programme ○ Questions diverses • Nombre de présents : 7 pour 4 structures - Du 23/09 <ul style="list-style-type: none"> • Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tour de table des actualités des gestionnaires ○ Point sur les thématiques développées dans le cadre du groupe d'échanges "Déchèteries" : ○ Bilan du programme d'actions et pistes de travail pour les prochaines réunions du Groupe d'Echanges. • Nombre de présents : 9 pour 6 structures <p>➤ Travail sur la réglementation ICPE</p> <p>Le traitement de ce thème s'est terminé avec la diffusion d'une note explicative en 2013.</p> <p>➤ Travail sur les filières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du tableur décrivant les filières en place dans les déchèteries (tonnages 2014 ; coût et prestataires 2015) - Réalisation de fiches techniques sur des filières innovantes : <ul style="list-style-type: none"> • PSE • Amiante • Plâtre • Huisseries • Plastiques durs <p>➤ Travail sur la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail, le 9 avril avec des gestionnaires, Rudologia et le CNFPT FC pour mieux faire correspondre l'itinéraire de formation des gardiens prévu par le CNFPT aux attentes de terrain. - Diffusion de cet itinéraire auprès de tous les gestionnaires - Aide à l'organisation de sessions de formation sur la gestion des conflits avec les usagers <p>➤ Travail sur l'insécurité</p> <p>Le traitement de ce thème n'a pu avancer par manque de données.</p>
<p>Enquête Collecte ADEME 2013</p>	<p><u>Commanditaire</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : toutes les années paires, l'ADEME réalise une enquête nationale pour mettre à jour les informations concernant les collectivités exerçant la collecte de déchets et les flux collectés. Ces données servent à toutes les statistiques de l'ADEME et alimentent le site www.sinoe.org. L'ADEME de Franche-Comté a missionné l'ASCOMADE pour réaliser l'enquête concernant l'exercice 2013 ce qui évite aux collectivités de prendre trop de temps pour remplir leur formulaire.</p>

	<p>La 1^{ère} phase de mise à jour des « données annuaires », « compétences » et « dessertes » de chaque collectivité a été faite fin 2012. Cette année, il fallait terminer l'enquête.</p> <p><u>Publics visés</u> : techniciens des collectivités à compétence « Collecte des déchets »</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 : remplissage des bordereaux d'enquête en lien avec les collectivités. - Phase 3 : validation par le prestataire national et consolidation le cas échéant.
<p>Programme « Biodéchets »</p>	<p><u>Partenaires</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté, DRAAF Franche-Comté, Conseil général du Doubs, Conseil général du Jura</p> <p><u>Objet</u> : après consultation des animateurs de PLP comtois, le thème des « biodéchets » est ressorti comme étant l'axe d'action de 2014. L'ASCOMADE a proposé qu'une réflexion commune soit engagée pour aboutir à une action partagée.</p> <p><u>Publics visés</u> : Animateurs de Programmes Locaux de Prévention</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion de travail sur la définition des cibles, le 22 mai <ul style="list-style-type: none"> - Cibles retenues : <ul style="list-style-type: none"> • Grand public • Établissements scolaires du 2nd degré ➤ Action 1 : définition et mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation au gaspillage alimentaire à destination du grand public <ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage du 1^{er} juillet, - Comité de pilotage du 18 septembre, - Suivi de la prestation de réalisation de 7 films courts (Cliquez ici pour les voir) et d'un site web vitrine événementiel. - Organisation d'une conférence de presse pour l'ouverture du site ➤ Action 2 : conception d'une Boîte à Outils « Biodéchets et gaspillage alimentaire en restauration collective » <ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage du 7 juillet, - Comité de pilotage du 20 novembre, - Recherche d'informations poussée pour remplir la boîte à outils - Réalisation de la boîte à outils sous la forme d'un document pdf ayant une navigabilité similaire à un site web. <p>En parallèle de ces actions, l'ASCOMADE a diffusé un rapport de visite sur : <ul style="list-style-type: none"> - la collecte des biodéchets par le Syndicat Mixte de Thann-Cernay, - le traitement des biodéchets sur la plate-forme de compostage du SM4. Cette visite s'est déroulée le 17 mars.</p>
<p>Service « SVP déchets »</p>	<p><u>Commanditaire</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : depuis 1999, l'ASCOMADE en réponse à la demande de la Délégation régionale de l'ADEME, a mis en place un relais information « SVP Déchets » dont le rôle est de répondre aux questions liées à la prévention et la gestion des déchets.</p> <p><u>Publics visés</u> : collectivités et particuliers, ainsi que les professionnels hors de Franche-Comté.</p>

	<p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes traitées en 2014 : 96 (54 % de collectivités et 34 % de particuliers) - Temps passé au traitement des demandes : 56 h - Temps moyen par demande : 35 min.
<p>Club des adhérents pour le domaine « collecte des déchets »</p>	<p><u>Partenaire</u> : aucun, l'ASCOMADE finance ses clubs sur ses fonds propres.</p> <p><u>Objet</u> : un club permet aux personnes en charge du service concerné de connaître le fonctionnement des services voisins, les projets et favorise ainsi des synergies</p> <p><u>Publics visés</u> : élus en charge et responsables du service de collecte</p> <p><u>Déroulement</u> : le club se réunit une à 2 fois par an, à la demande des participants, pendant des demi-journées d'échanges.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 21/01 à la Communauté de l'agglomération belfortaine <ul style="list-style-type: none"> • Thème : le service de la CAB • Nombre de présents : 13 pour 7 structures - Le 16/12 au Grand Besançon <ul style="list-style-type: none"> • Thème : l'organigramme du service • Nombre de présents : 9 pour 4 structures
<p>Participations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 13 mars – Besançon : Journée de rencontre des animateurs de PCET et de PLP / ADEME - 10 et 11 avril – Châlons-en-Champagne : Journées d'échanges interrégionales (Alsace – Lorraine – Franche-Comté – Champagne-Ardenne), du réseau A3P / ADEME - 25 et 26 juin – Paris : Rencontres nationales « Prévention et planification des déchets, / ADEME - 9 juillet – Besançon : Rencontre régionale « gaspillage alimentaire en restauration collective » / DRAAF Franche-Comté - 25 et 26/09 – Besançon : formation à la « Matrice des Coûts » / ADEME - 18/11 – Besançon : formation sur le coût de gestion des déchets, à destination de ses élus / SYBERT - Participation aux Commissions consultatives des PPGDND des départements du Jura, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort - Participation aux comités de pilotage des PLP des collectivités adhérentes - Participation au comité technique de suivi et de pilotage du programme LIFE du SYBERT - Participation aux CCSPL du Grand Besançon et du SYBERT

Les actions liées aux problématiques non domestiques dans le cadre de la gestion des déchets

Charte régionale d'accueil des professionnels en déchèteries

Partenaires : ADEME Direction régionale Franche-Comté, Conseil général du Doubs

Objectif : proposée depuis 2012, la Charte veut fédérer les représentants des professionnels et les collectivités pour bâtir un réseau comtois de déchèteries publiques accueillant les professionnels. En retour, ceux-ci acceptent d'en respecter les modalités d'accès.

2014 était surtout consacré à l'agrandissement du réseau de déchèteries labellisées qui en comptait déjà 6.

Déroulement :

➤ **Promotion de la Charte**

- Rappel, voire rencontre, de toutes les collectivités ayant manifesté un intérêt sans pour autant s'engager,
- Envoi d'une lettre signée de la Directrice régionale de l'ADEME et du Président du Conseil général aux gestionnaires de déchèteries du Doubs les invitant à signer la Charte.
- Article dans Vu du Doubs de novembre sur la déchèterie de la CCL

➤ **Accompagnement des collectivités**

- Vers la labellisation :
 - CC du Larmont (1/1 DT)
 - SYTEVOM (6/33 DT)
 - CC du Sud Territoire (1/1 DT)
- Pour les diagnostics des déchèteries :
 - CA belfortaine (3/3 DTs)
 - PMA (Centre de Transfert)

➤ **Animation de la Charte**

- Comité techniques :
 - Le 17 octobre, sur
 - Les résultats de la promotion de la Charte,
 - La communication spécifique destinée aux professionnels,
 - Les points d'amélioration.
- Comité de pilotage :
 - Consulté par mél sur la labellisation de la déchèterie de la CCST

➤ **Réalisation d'outils de communication**

- Carte interactive (www.charte-fc-pro-decheterie.fr)
- Un diaporama synthétique de présentation de la Charte
- Outils pour les professionnels :
Quelques exemplaires de chaque ont été envoyés aux représentants des professionnels signataires de la Charte.
 - Carte de visite avec un flashcode vers la carte interactive
 - Plaquette A4 présentant la Charte aux professionnels



Les actions liées à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales

<p>Animations de réseaux thématiques sur l'eau</p>	<p><u>Partenaire</u> : Agence de l'eau RMC - délégation de Besançon</p> <p><u>Objet</u> : permettre les échanges en rapport avec le thème du réseau pour favoriser la transmission des bonnes pratiques. C'est aussi avec ces réseaux que l'ASCOMADE repère des thèmes à travailler plus en profondeur via d'autres modes d'action. Ces réseaux existent depuis plusieurs années</p> <p><u>Public visé</u> : élus et techniciens des collectivités de Franche-Comté compétentes sur le thème du réseau</p> <p>➤ Animation du réseau « eau potable » <u>Partenaire supplémentaire</u> : ARS de Franche-Comté</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date des réunions <ul style="list-style-type: none"> • Le 20/03 (1/2 journée) • Le 19/06 (1 journée) • Le 02/10 (1/2 journée) - Il a réuni 58 personnes représentant 46 structures. - Principaux thèmes abordés <ul style="list-style-type: none"> • Les économies d'eau • La rédaction du RPQS • L'inventaire patrimonial et plan d'action de réduction des pertes • Les obligations d'information et de diffusion des résultats du suivi sanitaire et procédure d'alerte • La DUP et la protection des captages d'eau potable • Le traitement de la turbidité - Services présentés <ul style="list-style-type: none"> • La Ville de Vesoul • La Ville de Saint-Claude • Le SI du Pays de Quingey avec visite de ses équipements <p>➤ Animation du réseau « assainissement collectif » <u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date des réunions <ul style="list-style-type: none"> • Le 20/03 (1/2 journée) • Le 12/06 (1 journée) • Le 04/09 (1/2 journée) - Il a réuni 62 personnes représentant 43 structures. - Principaux thèmes abordés <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation structurelle entre différents acteurs • Les serres solaires pour le séchage des boues • La gestion des sables • Le RPQS • L'obligation de réalisation de l'inventaire patrimonial • La récupération des eaux pluviales et la redevance « assainissement » • Les arrêtés d'autorisation et conventions de raccordement • La participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) - Services présentés <ul style="list-style-type: none"> • La CC du Larmont • La CA de Vesoul avec visite de ses équipements
---	---

	<p>➤ Animation du réseau « SPANC »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date des réunions <ul style="list-style-type: none"> • Le 18/03/2014 • Le 11/09/2014 • Le 04/11/2014 - Il a réuni 65 personnes représentants 51 structures. - Principaux thèmes abordés <ul style="list-style-type: none"> • Les actualités des SPANC • Les actualités réglementaires et certains cas techniques rencontrés par les SPANC • La mise en œuvre du recueil des données SPANC et du suivi in-situ de filières agréées (Cf. § recueil SPANC) • Le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau et la réhabilitation • La gestion des installations de plus de 20EH et l'articulation SPANC/SPE • L'agrément des vidangeurs • Le rejet en cours d'eau et l'autorisation du gestionnaire • La mise en œuvre de la compétence entretien - Services présentés <ul style="list-style-type: none"> • La CC des Coteaux de la Haute-Seille • La CA de Vesoul • La CC du Tilleul • La CC du Sud Territoire • La CC du Pays riolais • La CC du Pays de Saint-Amour
<p>Recueils SPANC</p>	<p><u>Partenaire</u> : Agence de l'eau RMC - délégation de Besançon, Conseil général du Doubs</p> <p><u>Objet</u> : à la demande du réseau « SPANC », l'ASCOMADE a débuté cette année, la création d'une base de données descriptives des SPANC intercommunaux comtois, et le suivi de filières soumises à agrément posées. Ces outils ont pour objectifs d'aider à la création et l'optimisation des SPANC, et de faciliter l'instruction, le contrôle et le suivi des filières compactes.</p> <p><u>Public visé</u> : Collectivités et techniciens SPANC de Franche-Comté et collectivités devant monter leur SPANC</p> <p>➤ Recueil de données</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déroulement <ul style="list-style-type: none"> • Les données à recueillir, les modalités de recueil, la mise en forme et la diffusion des données ont été arrêtées en groupe de travail, avec des techniciens SPANC • Recueil des données 2013 par mél et téléphone • Construction de la base associée à des tableaux croisés dynamiques sur les requêtes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le descriptif du service ○ Le descriptif du territoire ○ Le parc des installations et état des lieux de la conformité ○ Le fonctionnement du service et volet documentaire ○ Les prestations sur le territoire ○ Les opérations de réhabilitation ○ Les filières agréées installées et suivi des vidanges

	<p>➤ Suivi in-situ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déroulement <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de filières : basée sur le volontariat des particuliers et sur l'identification par les SPANC de ces potentiels volontaires, l'objectif était de trouver 10 filières (complétées par 15 en 2015). • Suivi : il s'agit d'1 visite sur site environ tous les 6 mois avec observation et prélèvement pour analyse. Chacune des filières fait l'objet d'une fiche qui répertorie : <ul style="list-style-type: none"> • L'identité et la description de la filière • Les coordonnées du SPANC d'implantation • Les points de vigilance lors des contrôles par les SPANC • Les données chiffrées et graphiques du suivi • Le suivi des vidanges • Les observations faites lors des visites <p><i>Remarque</i> : ce suivi devrait alimenter les travaux du Groupe national public « suivi in-situ en ANC, suivi des dispositifs de traitement avec rejet.</p>
<p>Journée d'information et d'échanges « Optimiser et valoriser l'énergie des équipements de production d'eau potable et de traitement des eaux usées »</p>	<p><u>Partenaire</u> : ADEME Direction régionale Franche-Comté, Agence de l'eau RMC - délégation de Besançon, CNFPT délégation régionale de Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : cette JIE devait apporter un éclairage au travers de témoignages de collectivités sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi s'engager dans une démarche de gestion de l'énergie ? - Quels sont les enjeux à l'échelle d'un territoire ? - Comment optimiser les consommations et valoriser l'énergie produite ? - Quels sont les moyens à disposition, notamment les appels à projets de l'ADEME et de l'AE RMC ? <p><u>Public visé</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPCI compétentes en AEP et/ou AC de la délégation de Besançon - Mairies de Franche-Comté - Collectivités animant un PCET en Franche-Comté - Les syndicats départementaux d'électricité de Franche-Comté - Les Conseillers en énergie partagée de Franche-Comté <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisée le 01/04 à Besançon - Nombre d'intervenants : 9 - Nombre de présents : 37 pour 20 structures - Les présentations ont été mises à disposition via notre site
<p>Club des adhérents pour le domaine « assainissement »</p>	<p><u>Partenaire</u> : aucun, l'ASCOMADE finance ses clubs sur ses fonds propres.</p> <p><u>Objet</u> : un club permet aux personnes en charge du service concerné de connaître le fonctionnement des services voisins, les projets et favorise ainsi des synergies</p> <p><u>Publics visés</u> : élus en charge et responsables du service</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date : 10/12 - Collectivité accueillante : Ville de Besançon - Tour de table de chacune des collectivités - Présentation de l'organigramme 2014 du département « eau et assainissement » par la Ville de Besançon - Échanges sur : <ul style="list-style-type: none"> • La mutualisation entre les services • L'organisation par type d'intervention des différents services

	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des astreintes • L'organisation budgétaire et les postes de recettes et de dépenses • Le choix d'exercer les compétences optionnelles par le SPANC • Le fonctionnement du club <ul style="list-style-type: none"> ○ Étendre ce club à la thématique « eau potable » pour devenir un club « gestion de l'eau ○ Programmer 2 rencontres par an, délocalisées, avec le matin des échanges et l'après-midi une visite <p>- Visite d'un bassin d'orage de 12 000 m³ de la Ville de Besançon</p> <p>- Nombre de présents : 11 pour 6 structures</p> <p>- Proposition pour le prochain club : modalités de comptabilisation des amortissements, avec accueil par le SYTTEAU en pointe sur cette question</p>
<p>Démarche d'économies d'eau par les collectivités</p>	<p><u>Partenaire</u> : Agence de l'eau RMC - délégation de Besançon</p> <p><u>Objet</u> : poursuite de l'accompagnement des deux collectivités engagées dans la démarche « et si on arrêta le compteur ? » visant la mise en place d'une politique d'économies d'eau sur leurs bâtiments et espaces publics.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des collectivités - Réalisation des diagnostics <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des sites et bâtiments • Caractérisation des équipements, des taux d'occupation, d'usages de l'eau, etc.. <p>L'action doit se poursuivre en 2015 avec l'établissement, après étude des consommations, d'un plan d'actions à mettre en œuvre par les collectivités.</p>
<p>Prise en compte du risque de contamination de l'eau potable par relargage par les réseaux, d'éléments en raison de l'agressivité de l'eau sur le PVS</p>	<p><u>Partenaire</u> : Pays des Vosges saônoises, via un Contrat Local de Santé avec l'ARS 70</p> <p><u>Objet</u> : restitution des conclusions de l'étude menée en 2013 sur le Pays des Vosges saônoises visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'état des lieux des branchements publics en plomb - Connaître les traitements de l'eau existants ou envisagés - Évaluer la prise en compte de la problématique par les élus et notamment le degré de connaissances concernant leurs obligations et leur perception du risque <p><u>Public visé</u> : collectivités productrices/distributrices d'eau potable du Pays</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 réunions ont été organisées sur le Pays - Au total, 54 collectivités ont participé aux réunions
<p>Prise en compte du risque de contamination de l'eau potable par relargage par les réseaux, d'éléments en raison de l'agressivité de l'eau sur le PVVdS</p>	<p><u>Partenaire</u> : Pays de Vesoul Val de Saône, via un CLS avec l'ARS 70</p> <p><u>Objet</u> : l'ASCOMADE a été sollicitée par le Pays de Vesoul Val de Saône afin d'effectuer le même travail que celui réalisé sur le Pays des Vosges saônoises.</p> <p><u>Public visé</u> : collectivités productrices/distributrices d'eau potable du Pays ayant une eau agressive</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'enquête sur 17 communes du territoire avec les mêmes objectifs que celle menée sur le PVS - Organiser et animer une réunion de restitution des résultats aux collectivités

	<ul style="list-style-type: none"> • Le 15/10 à Gevigney-et-Mercey • 13 collectivités ont participé 								
Demandes d'informations (hors celles entrant dans le cadre de l'animation des réseaux)	<p>Une quarantaine de demandes traitées</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ANC</th> <th>AEP</th> <th>AC</th> <th>EP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25</td> <td>4</td> <td>6</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	ANC	AEP	AC	EP	25	4	6	3
ANC	AEP	AC	EP						
25	4	6	3						
Sollicitations	<ul style="list-style-type: none"> - Mars – Hydroplus : Parution de l'article « L'application du contrôle au cœur du réseau de SPANC en Franche-Comté » - Septembre – Mulhouse : construction et animation d'un atelier sur le traitement de l'eau potable pendant Aquaterritorial (atelier annulé suite au désistement de certains intervenants) / Réseau Idéal - Octobre – Alès : Reporting de l'atelier « communication » aux Assises ANC / Réseau Idéal - 27/11 – Vesoul : Formation à la réglementation en matière d'ANC et AC à destination des notaires et agences immobilières / CA de Vesoul 								
Participations	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail « assainissement » du PPGDND / CG 70 - Groupes de travail du Plan régional Santé Environnement 2 / ARS FC - 15/05 – Mamirolle : Techn'eau 2014 / ENIL - 19/05 – Besançon (vidéoconférence) : Formation « Risques encourus dans la prescription de filière ANC » / Réseaux Idéal - 08 et 09/10 – Alès : 11^{ème} Assises Nationales ANC / Réseau IDÉAL - 20/11 – Pirey : Soirée thématique « Qualité environnementale des réseaux d'assainissement » / CERIB - 03/12 – Lyon : Pollutec / Reed Expositions France 								

Les actions liées aux problématiques non domestiques dans le cadre de l'assainissement collectif

Actions sur les Effluents Non Domestiques	<p><u>Partenaire</u> : Agence de l'eau RMC - délégation de Besançon</p> <p><u>Objet</u> : poursuivre les actions engagées dès 2009 pour aider les collectivités sur la gestion des effluents non domestiques, avec cette année l'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un groupe de travail « END » - Du réseau « RedTox » <p>➤ GT « END »</p> <p><u>Public ciblé</u> : techniciens des collectivités comtoises travaillant sur les END</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GT n° 13, le 26 juin <ul style="list-style-type: none"> • Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le régime des Eaux Usées Assimilées Domestiques et la mise à jour du tableau des prescriptions par activités (intégrés au memento « END ») ○ La Gestion des cas à problèmes : échanges et rédaction d'une procédure • Nombre de présents : 11 pour 6 structures - GT n° 14, le 4 septembre <ul style="list-style-type: none"> • Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite de l'ISDD de Sita à Vaivre (70) ○ Visite de la STEP de Vesoul Agglo • Nombre de présents : 15 pour 7 structures - GT n° 15 du 13 novembre <ul style="list-style-type: none"> • Thème
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Visite de l'usine FCI Besançon ayant son propre système de traitement des eaux usées non domestiques ● Nombre de présents : 9 pour 5 structures <p>➤ Le réseau des opérations collectives de FC « RedTox » <u>Public ciblé</u> : techniciens des collectivités comtoises engagées dans une opération collective avec l'AE RMC et les responsables « environnement » des CCI.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dates des réunions <ul style="list-style-type: none"> ● 10^{ème} rencontre le 20 février ● 11^{ème} rencontre le 22 mai ● 12^{ème} rencontre le 2 octobre ● 13^{ème} rencontre le 9 décembre - Nombre de personnes : une 30^{aine} pour une 15^{aine} de structures à chaque fois <p>➤ Échanges avec le GRAIE <u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au groupe de travail « raccordement » <ul style="list-style-type: none"> ● Échanges d'informations ● Représentation des collectivités comtoises, ● Présentation des outils du GT END - Participation au Séminaire – les 6 et 7 novembre à Lyon <ul style="list-style-type: none"> ● Intermédiaire avec la CCL pour une intervention sur la redevance ● Rédaction d'une synthèse et diffusion au réseau RedTox
<p>Suivi des opérations collectives des adhérents</p>	<p><u>Partenaires</u> : aucun, l'ASCOMADE accompagne ses adhérents sur ses fonds propres</p> <p><u>Objet</u> : l'ASCOMADE étant compétente sur la gestion des effluents non domestiques et animant par ailleurs le réseau des techniciens en charge des opérations collectives, elle suit de plus près celles de ses adhérents.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux comités techniques ou aux comités de pilotage - Échanges avec les différents partenaires <p>➤ Opération collective de la Communauté d'agglomération belfortaine - Le 16 octobre : Réunion à destination des élus de la CAB - Sensibilisation sur les phytosanitaires - Le 20 novembre : Comité de pilotage</p> <p>➤ Opération collective de la Communauté de communes du Larmont - Le 30 janvier : Comité de Pilotage</p> <p>➤ Opération collective de la Ville de Besançon - Le 30 septembre : réunion de sensibilisation des élus des collectivités raccordées à la STEP de Port Douvot - Le 1^{er} octobre : réunion de sensibilisation des élus aux produits phytosanitaires</p>
<p>Séminaire « Arcier »</p>	<p><u>Partenaire</u> : Ville de Besançon</p> <p><u>Objet</u> : organiser un séminaire en 2015, pour valoriser les actions mises en œuvre depuis 10 ans sur le périmètre de la source d'Arcier, une des ressources en eau potable des Bisontins, et réfléchir aux actions à développer dans la décennie à venir</p>

	<p><u>Public visé</u> : les acteurs du bassin versant de la source</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitants - Agriculteurs - Élus de collectivités - Entrepreneurs <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Les 19 et 25 mars • Le 18 avril • Les 1^{er} et 23 septembre - Promotion du séminaire <ul style="list-style-type: none"> • Le 5 décembre : présentation à la Commission sur la source d'Arcier • Préparation des outils de promotion à diffuser en 2015
Appel à Projets « Zéro Pesticide en FC »	<p><u>Partenaires</u> : Région Franche-Comté, Agence de l'eau RMC - délégation de Besançon</p> <p><u>Objet</u> : cet appel à projets est une action globale d'accompagnement de collectivités en Franche-Comté pour qu'elles réduisent leur usage des phytosanitaires, voire les suppriment. Il a démarré en 2012 avec la sélection des projets. 2013 et 2014 ont été consacrés à l'aide et au suivi des lauréats.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de l'appel à projets <ul style="list-style-type: none"> • Le 2 juillet : réunion des lauréats n° 3 sur l'avancement de la mise en œuvre des plans de désherbage et les intentions d'investissements. - Suivi des projets <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux réunions de rendu des études de faisabilité des plans de désherbage • Établissement de l'état 0 des lauréats à partir des diagnostics rassemblés • Rédaction de fiches de synthèse de l'action
Sollicitations	<ul style="list-style-type: none"> - 11/04 – Lons le Saunier : Intervention sur la gestion des eaux pluviales avec un zoom sur l'appel à projets Zéro Pesticide à la Journée CARCOM - 01/10 – Besançon : Sensibilisation des communes raccordées à la STEP de Port Douvot, à la réduction des phytosanitaires / Ville de Besançon - 14/10 – Belfort : Sensibilisation des communes et de la CAB à la réduction des phytosanitaires / CAB - 29 et 30/10 – Nancy : Intervention au colloque sur les substances dangereuses, Artisans et Collectivités / les Agences de l'eau et le CNIDEP
Participations	<ul style="list-style-type: none"> - 06/02 – Lyon : séminaire de restitution du projet Armistiq / IRSTEA - 11/02 – Besançon : GT « communication » du plan Écophyto / DRAAF FC - 08/04 – Besançon : GT « communication » du plan Écophyto / DRAAF FC - 13/05 – Besançon : Journée technique sur la gestion des eaux pluviales / AE RMC 27 juin – Besançon : Comité technique de « Action Loue » / CCI du Doubs - 15/05 – Mamirolle : Journée Techn'eau 2014 / ENIL - 30/06 – Paris : Séminaire sur les substances dangereuses dans les boues de STEP - 07/10 – Besançon : Journée d'actualité sur les techniques alternatives aux produits phytosanitaires / CNFPT FC - 06 et 07/10 novembre – Lyon : 6^{ème} séminaire d'échanges régional sur la gestion des rejets d'eaux usées non domestiques / GRAIE - 03/11 – Besançon : GT « communication » du plan Écophyto / DRAAF FC

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- 20/11 – Pirey : Soirée thématique « Qualité environnementale des réseaux d'assainissement » / CERIB- 21/11 – La Vèze : Visite de l'aérodrome avec la cellule « effluents non domestiques » / Ville de Besançon |
|--|---|



RAPPORT FINANCIER 2014

Le compte de résultat

Les chiffres 2014

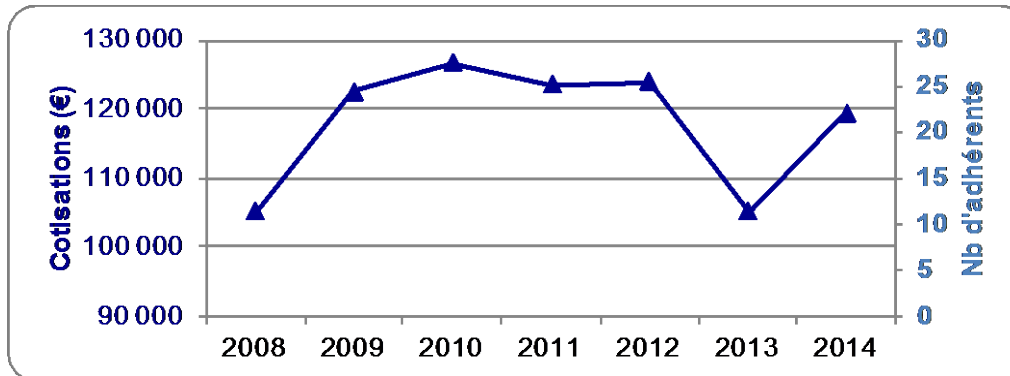
PRODUITS	
Cotisations des adhérents	119 442
Produits liés aux prestations – hors marchés	1 218
Produits liés aux marchés	69 998
Produits liés aux conventions	204 539
Aides à l'emploi	0
Vente des outils de communication	5 927
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 072
Produits de gestion courante	16
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (€)	402 212

CHARGES	
Salaire et traitement du personnel	141 383
Cotisations sociales	55 491
Impôts, taxes et versements assimilés	1 401
Charges de fonctionnement	36 510
Achat de marchandises pour les commandes d'outils de communication	3 464
Dotation aux amortissements	768
Total frais spécifiques liés aux actions conventionnées	40 889
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (€)	279 906

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (€)	122 306
<i>Produits financiers</i>	625
<i>Agios</i>	0
<i>Produits exceptionnels</i>	246
<i>Charges exceptionnelles</i>	- 96
<i>Impôt sur les sociétés</i>	- 15
BÉNÉFICES (€)	123 066

L'analyse

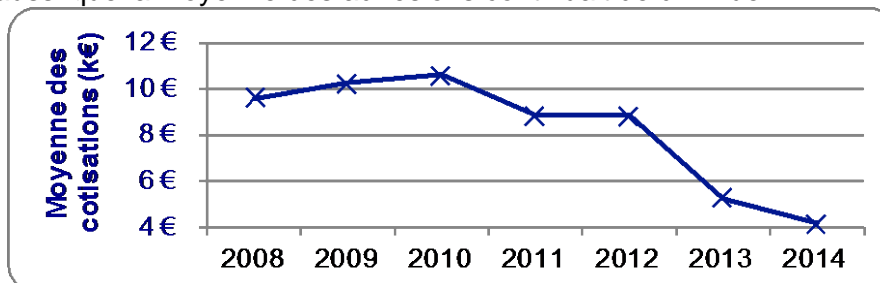
Un volume d'adhésions en hausse



Évolution de la somme des cotisations et du nombre d'adhérents

Avec 9 membres supplémentaires contre 1 seul départ (Cf. p. 5), les produits dus aux adhésions étaient en forte hausse par rapport à 2013 (+ 14 %), alors même que l'Assemblée générale n'avait pas voté d'augmentation de la grille tarifaire.

On constate aussi que la moyenne des adhésions continuait de diminuer.

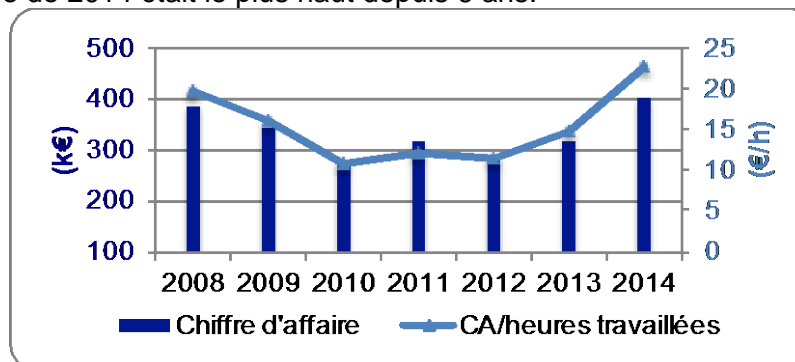


Évolution de la moyenne des cotisations

Ceci allait de pair avec l'arrivée de collectivités plus petites, ou de grandes collectivités mais situées hors de Franche-Comté, bénéficiant d'une réduction puisque ne pouvant accéder à tout ce que proposait l'ASCOMADE.

Un chiffre d'affaire au plus haut

Le chiffre d'affaire de 2014 était le plus haut depuis 6 ans.



Évolution du chiffre d'affaire

Cette hausse est essentiellement due à :

- La clôture progressive des conventions et marchés signés avant la réévaluation des prix de journées (Cf. Rapport annuel 2013), remplacés par d'autres mieux cofinancés ;
- Le respect du plan de charge par l'équipe salariée
- Les produits dus aux adhésions (Cf. § précédent).

À noter qu'environ 38 000 € d'aides, incluses dans le chiffre d'affaire, ont été intégralement reversées à des prestataires qui ont travaillé pour l'action n° 1 du programme « biodéchets » (Cf. descriptif du Programme « Biodéchets »).

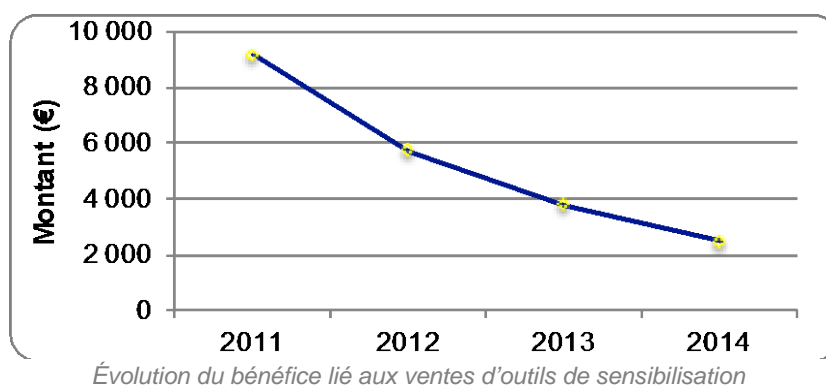
La vente d'outils de sensibilisation bénéficiaire

L'ASCOMADE conçoit régulièrement des outils de sensibilisation (Cf. [le catalogue du savoir-faire de l'ASCOMADE](#)) qui sont proposés à la vente (adhérer à l'ASCOMADE induit une réduction de 20 %).

Mais l'ASCOMADE n'étant pas une agence de communication, cette activité reste marginale et liée aux actions menées. En 2014, seuls des films courts sur le gaspillage alimentaire (Cliquez [ici](#) pour les voir) ont été créés et mis à disposition gratuitement pour les collectivités qui ont pris part à leur financement.

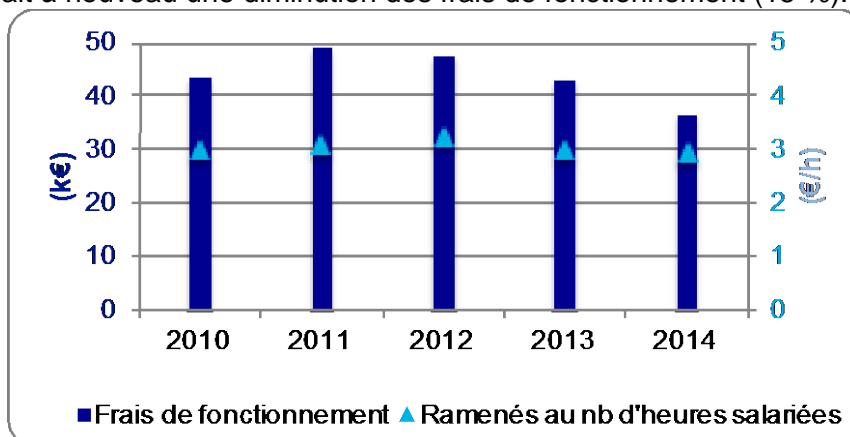
Ce sont des outils développés il y a plusieurs années qui ont été commandés générant un petit bénéfice.

Guides sur les couches lavables	500 exemplaires
Guides sur la prévention des déchets	3 000 exemplaires
Exposition « ÉcoChariot »	1 exemplaire
Plaquettes sur les effluents non domestiques	300 exemplaires



Des frais de fonctionnement en légère baisse

2014 enregistrait à nouveau une diminution des frais de fonctionnement (15 %).



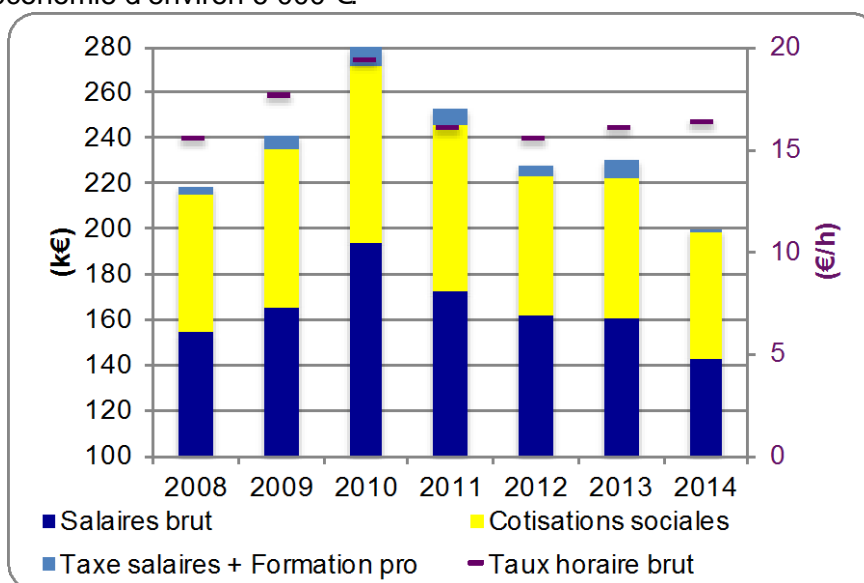
Évolution des frais de fonctionnement et de leur rapport aux nombres d'heures salariées

Mais rapportés aux nombres d'heures salariées, on observe que ce ratio était stable. Cette baisse était donc due à un effectif moindre, et au maintien d'une gestion attentive.

Il y a eu notamment l'arrêt de la location d'une salle de réunion ne répondant pas aux normes pour accueillir du public et souvent trop petite donc peu utilisée. L'ASCOMADE a loué des salles lorsque nécessaire, mais s'est aussi appuyée sur celles de ses adhérents (Ville de Besançon, Grand Besançon et SYBERT).

Une masse salariale en forte baisse

L'entrée en vigueur d'un abattement plus élevé sur la taxe sur les salaires, prévu dans le Crédit Impôt Compétitivité Emploi, s'est traduit pour l'ASCOMADE par l'annulation de cette taxe. Cela a représenté une économie d'environ 6 000 €.



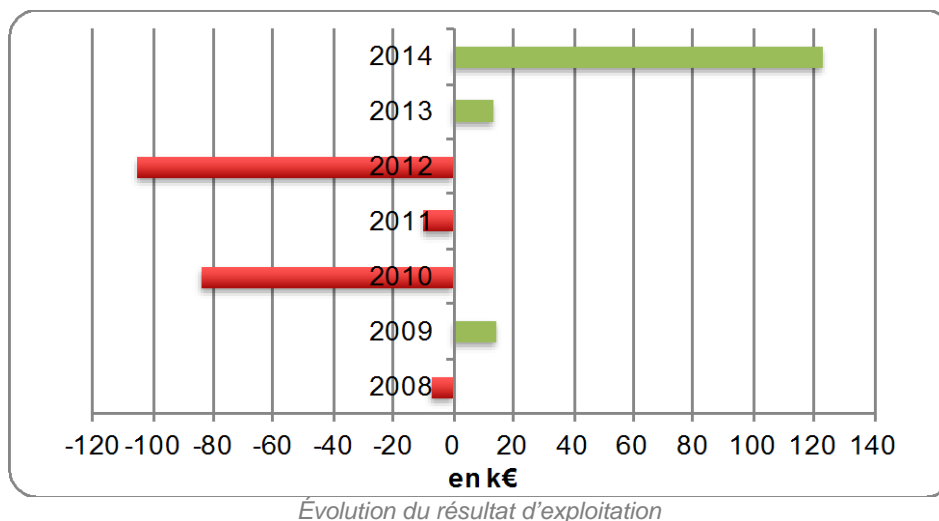
Évolution de la masse salariale et du taux horaire

De plus, l'équipe comptait presque un temps plein en moins par rapport à 2013. Enfin, les salariés n'ont pas été augmentés. Le taux horaire brut de l'ASCOMADE était donc stable, la hausse minime étant due à ce temps plein en moins qui concernait le plus petit salaire, ce qui a relevé mathématiquement la moyenne des salaires restants.

Les bénéfices se consolident

Pour la 2^{ème} année consécutive, les bénéfices sont au rendez-vous. Avec plus de 120 000 €, les efforts tous azimuts pour réduire les dépenses et maximiser les recettes ont été payants.

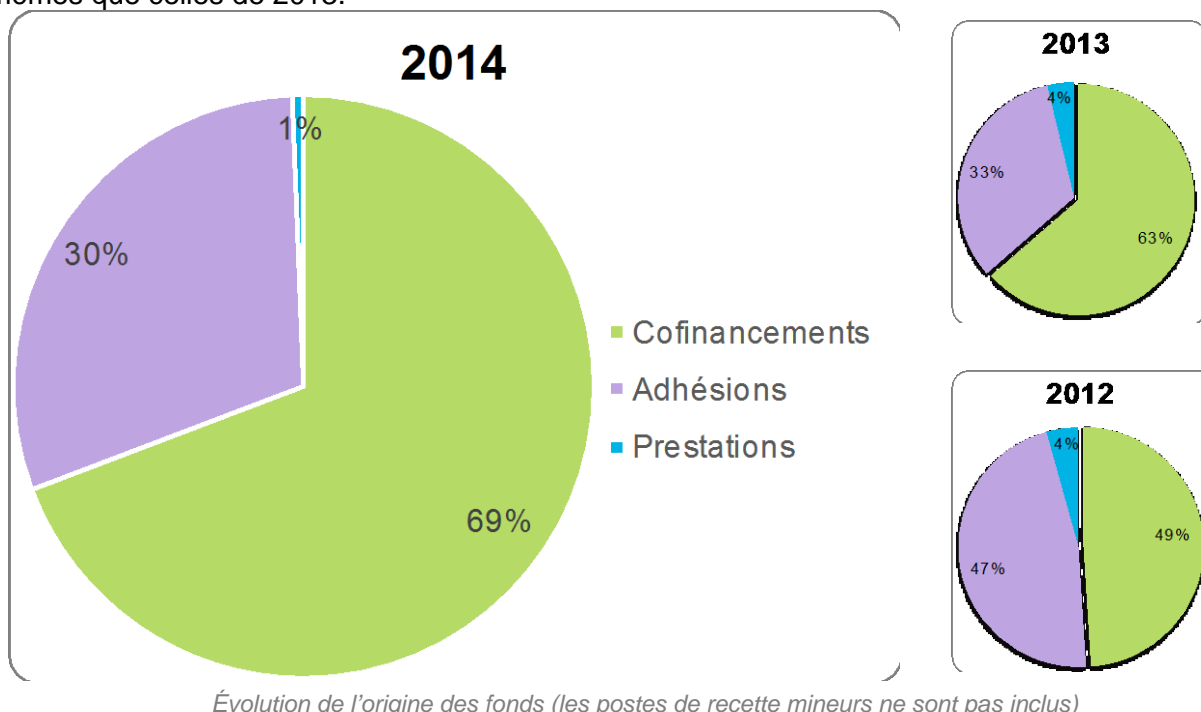
Ces bénéfices ont aussi permis d'avoir une trésorerie solide, ne demandant plus une surveillance au quotidien. Ainsi, le temps du service administratif pouvait être mieux employé.



Évolution du résultat d'exploitation

Des adhésions qui pèsent de moins en moins dans le budget de l'ASCOMADE

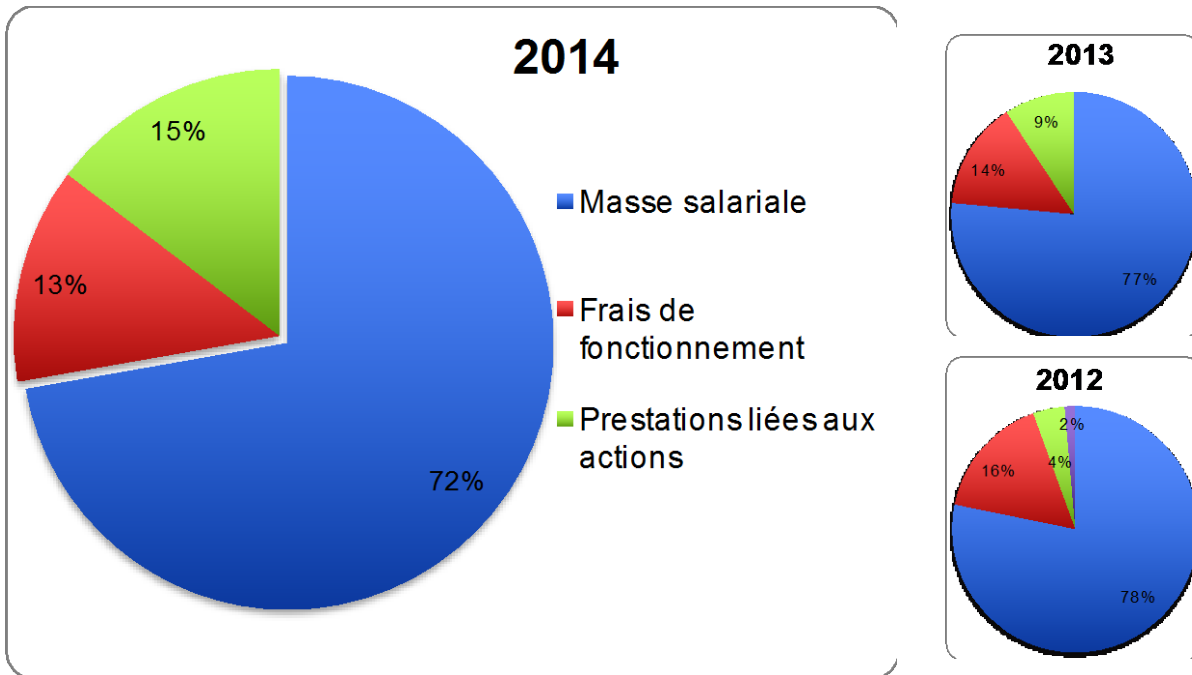
Plus de 2/3 des produits de l'ASCOMADE provenaient des cofinancements de ses actions par les partenaires, principalement l'ADEME et l'Agence de l'eau RMC (Cf. p 10). Les raisons étaient les mêmes que celles de 2013.



Évolution de l'origine des fonds (les postes de recette mineurs ne sont pas inclus)

Les prestations, c'est-à-dire la vente d'outils de sensibilisation et les droits d'inscription aux journées proposées par l'ASCOMADE, ont bien diminué. La raison pour les outils de sensibilisation a été déjà évoquée (Cf. p 30). Quant aux droits d'inscription, le nombre de journées en 2014 a été volontairement limité en raison des élections municipales qui ont rendu difficilement disponibles les élus.

La masse salariale a représenté une part plus faible en 2014, confirmant la tendance des années précédentes. La diminution des frais de fonctionnement s'est aussi poursuivie. Le seul poste ayant augmenté est celui lié aux actions réalisées, en raison principalement de « l'action biodéchets » qui a demandé de fortes dépenses (Cf. p 29).



Évolution de l'utilisation des fonds (les postes de dépense mineurs ne sont pas inclus)

Le bilan au 31/12/2014

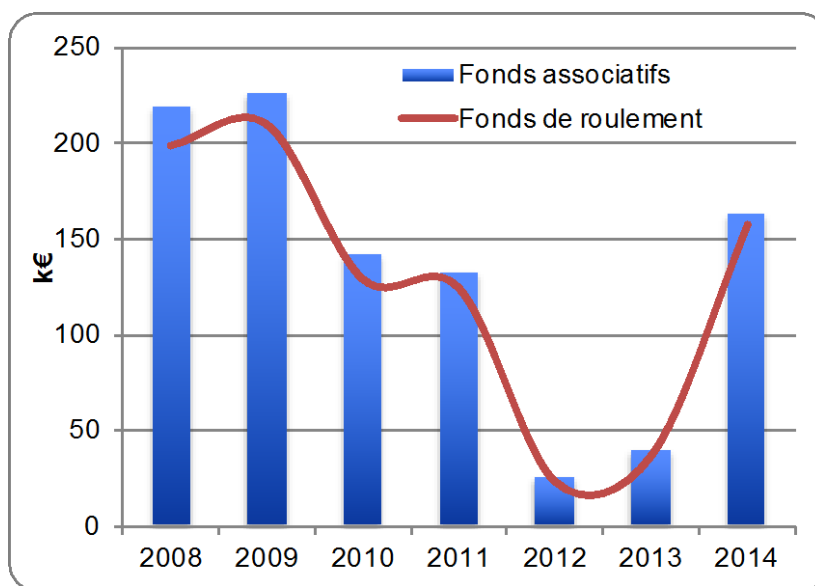
Les chiffres

ACTIF		Net Au 31/12/14	Net Au 31/12/13	PASSIF		Net Au 31/12/14	Net Au 31/12/13
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	0	0	Fonds associatifs	Fonds propres	39 511	26 513
	Immobilisations corporelles	2 666	516		Résultat de l'exercice	123 066	12 998
	Immobilisations financières	2 214	1 859		TOTAL I	162 577	39 511
	TOTAL I	4 880	2 374	Dettes	Dettes auprès d'établissements de crédit (cpte courant et AGIO à payer)	0	0
Actif circulant	Créances : – des partenaires – autres créances	377 024 0	261 444 0		Dettes fournisseurs	5 196	11 034
	Disponibilités bancaires	82 975	45 961		Dettes fiscales et sociales	26 276	40 642
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	952	2 083	Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance	271 781	220 676
	TOTAL II	460 951	309 488		TOTAL II	303 254	272 352
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		465 830	311 863	TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		465 830	311 863

L'analyse

Une consolidation des fonds associatifs

Grâce aux bénéfices importants réalisés en 2014, les fonds associatifs et de roulement ont retrouvé des niveaux plus satisfaisants.



Évolution des fonds associatifs et des fonds de roulement

Ainsi, l'ASCOMADE se prémunissait contre un imprévu financier.

Toutefois, il s'agira de poursuivre le redressement pour retrouver les niveaux de 2009.

Une activité importante

Au 31 décembre 2014, l'ASCOMADE avait signé pour un total de 377 024 € avec ses partenaires, ces moyens étant alloués à son activité. Sur cette somme, 272 781 € restaient à justifier avec l'activité future, montrant que l'ASCOMADE engageait 2015 sur une bonne base, qui sera complétée par de nouveaux partenariats.

Comme chaque année, les dettes étaient surtout sociales, avec le dernier trimestre des cotisations sociales (URSSAF, Caisse retraite et Prévoyance cadre) à régler début 2015. De plus, pour les raisons spécifiées page 31, la dette fiscale était très réduite par rapport aux années précédentes.



L'ACTIVITE EN 2015

Certaines des actions listées ci-dessous s'appuient à nouveau sur des partenariats avec les structures institutionnelles listées plus haut (Cf. p. 10).

Cette liste n'est pas exhaustive, mais donne une idée précise de ce qui occupera l'ASCOMADE en 2015.

Principales actions sur la prévention et la gestion des déchets

Réseaux thématiques

En 2015, l'ASCOMADE va animer les réseaux suivants :

- Groupe d'échanges (GE) des Maîtres composteurs
- GE des animateurs de programme locaux de prévention
- GE des collectivités qui ont ou vont mettre en œuvre une redevance incitative
- GE des responsables de déchèteries

Le club des adhérents à compétence « collecte des déchets » se poursuivra et celui consacré au traitement des déchets reprendra dès que le nombre d'adhérents concernés sera suffisant.

Dossiers de fond

L'ASCOMADE mènera les actions de fond suivantes :

- Définition et mise en œuvre d'une stratégie régionale du traitement des déchets ménagers, à la demande de la Direction régionale de l'ADEME et de la DREAL FC, sous l'égide du Préfet de région.
- Conception d'un module de formation pour les « agents de proximités », qui comprendra 2 volets :
 - Formation technique sur les déchets
 - Formation aux techniques de communication
- Actualisation des cartes thématiques sur la gestion des déchets (acteurs, installations, tonnages, flux...) réalisées en 2010.

Principales actions sur les problématiques non domestiques

Réseaux thématiques

- Le réseau des techniciens END initié il y a 4 ans, va continuer.
- Une journée sur les micropolluants dans l'eau sera organisée.

Dossiers de fond

- La charte régionale d'accueil des professionnels en déchèteries publiques continuera à être promue auprès des collectivités pour atteindre un maillage suffisant.
- Un nouvel appel à projets visant à motiver le plus possible de collectivités comtoises vers la réduction, voire la suppression, des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts sera lancé.

Principales actions sur la gestion de l'eau

Réseaux thématiques

En 2014, les réseaux existants se poursuivront :

- GE sur l'assainissement non collectif
- GE sur l'alimentation en eau potable
- GE sur l'assainissement collectif

Une journée sur l'auto-surveillance des systèmes d'assainissement sera organisée.

Le club des adhérents exerçant une compétence « eau » et ou « assainissement » poursuivra ses échanges.

Dossiers de fond

- Le recueil de données descriptives des SPANC intercommunaux comtois, ainsi que le suivi in-situ de filières ANC soumises à agrément seront reconduits.
- Une formation des élus à ce qu'implique la compétence « eau potable » sera montée, suite au fort renouvellement des élus municipaux.



LE BUDGET PREVISIONNEL 2015

Les hypothèses de construction

L'Assemblée générale ayant eu lieu en juin 2015, le budget prévisionnel présenté s'appuie en bonne partie sur des montants réels, notamment ceux dus aux charges de fonctionnement ou aux salaires. En accord avec l'Assemblée générale, le budget prévisionnel a été construit avec les postulats suivants :

Concernant les charges

- Charges de fonctionnement
 - En prévision d'une mise à niveau de matériels et de logiciels, les charges de fonctionnement ont été augmentées.
- Salaires et traitements
 - Un renfort de l'équipe technique sera nécessaire pour :
 - tenir les objectifs de réalisation des actions,
 - mettre en œuvre le projet de développement de l'ASCOMADE.
- Cotisations sociales
 - L'augmentation de la masse salariale a été répercutée sur les cotisations sociales.
- Dotation aux amortissements
 - L'achat de nouveaux ordinateurs a été pris en compte dans les amortissements.
- Reconstitution des fonds associatifs
 - Les fonds associatifs doivent être augmentés pour les raisons précédemment indiquées (Cf. p. 35).

Concernant les produits

- Cotisations des collectivités
 - L'Assemblée générale a voté une réduction de 25 % des cotisations pour les adhérents franc-comtois, les membres d'autres régions bénéficiant déjà d'une réduction puisqu'en raison de leur éloignement, ils ne peuvent bénéficier de tout ce que propose l'ASCOMADE. Cette réduction est rendue possible par les bilans
 - De plus, l'AG table sur un supplément de cotisations de 20 000 €.
- Cofinancement des actions et prestations
 - Les conventions de cofinancement ou marchés seront signés,
 - Les objectifs de réalisation seront tenus,
 - Les bénéfiques liés aux ventes des outils de sensibilisation restent au niveau de ceux de 2013, aucun nouvel outil n'étant prévu,

Les chiffres

Charges prévisionnelles (€)		Produits prévisionnels (€)	
Charges de fonctionnement	40 625	Cotisations collectivités	130 560
Salaires et traitements des personnels	178 497	Aides à l'emploi	6 816
Cotisations sociales (pat)	70 060	Produits financiers	700
Impôts, taxes et versements	1 100	Cofinancement des actions et prestations	312 272
		Subventions	233 994
Dotations aux amortissements	1 135	Marchés	73 778
		Vente outils de sensibilisation	2 000
Total frais spécifiques	65 922	Inscriptions journées	2 500
Total des charges financières	-	Produits de gestion courante	0 €
Impôt sur les sociétés	7	Reprise fonds dédiés et Transfert de charges	0 €
Reconstitution des fonds associatifs	93 002		
TOTAL	450 348	TOTAL	450 348